

220C0209 FR0004035913-OP026-RA03

16 janvier 2020

Résultat de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

ILIAD

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 15 janvier 2020, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique de rachat par la société ILIAD de ses propres actions, au prix unitaire de 120 € par action, en vue d'une réduction de son capital, elle avait reçu en dépôt 15 239 719 actions.

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre publique de rachat, soit 15 239 719 actions, étant supérieur au nombre maximum de 11 666 666 actions que la société ILIAD s'était engagée à racheter, il a été procédé à une réduction des demandes de rachat selon les dispositions de l'article R. 225-155 du code de commerce¹.

Les actions rachetées seront annulées par la société dans les conditions et délais prévus par l'article R. 225-158 du code de commerce et ne conféreront plus aucun droit social.

2. Euronext Paris fera connaître par un avis les modalités de traitement des ordres et le calendrier de règlement-livraison de l'offre publique.

¹ Réduction proportionnelle au nombre d'actions dont les actionnaires ayant répondu à l'offre justifient être propriétaires.